

Investir son épargne dans des projets de transition écologique

ÉCONOMIE COLLABORATIVE CitizenFund démarre à Bruxelles avec des visées sur la Wallonie

► CitizenFund est une nouvelle coopérative citoyenne d'investissement.
► Elle vise à mobiliser l'épargne dormante citoyenne pour financer des projets de transition écologique ambitieux générant un gros impact sociétal.

A court d'idée pour les cadeaux de Noël ? Et si vous offriez une part dans une coopérative ? Une nouvelle venue vient de naître. Portée par sept entrepreneurs bruxellois, la coopérative agréée CitizenFund vise à mobiliser l'épargne citoyenne dormante pour soutenir des entreprises actives dans la transition écologique. Et cela dans le domaine alimentaire, énergétique, de la mobilité, du textile ou encore de la location de services ou d'objets. L'appel aux fonds a été lancé il y a une semaine. Il a été entendu : plusieurs citoyens ont d'ores et déjà investi entre 250 et 5.000 euros pour acquérir entre 1 et 20 parts de la coopérative.

« Notre objectif est de réunir un maximum de coopérateurs qui vont, de manière transversale, soutenir en quelque sorte tous les projets sélectionnés par CitizenFund », explique Thibaut Martens, l'un des sept fondateurs de CitizenFund et cofondateur de la société Boostreia, laquelle accompagne les entreprises dans leur développement. *Les citoyens n'investissent donc pas dans un projet en particulier mais dans une vision globale. Nos trois valeurs fondatrices qui aident à la sélection des projets sont le coopératif, le collaboratif et le circulaire.* »

Les candidatures de projets à financer sont tout d'abord étudiées par les cofondateurs de CitizenFund. « On analyse son besoin : est-il rationnel ? On élimine les projets qui sont trop loufoques, trop peu solides. Ceux qui ne sont pas encore matures sont



Les sept entrepreneurs bruxellois sont les cofondateurs de CitizenFund. La coopérative n'entend pas faire confiance à l'aveuglette aux sociétés dépositaires de projets ; elles devront accueillir un observateur. © D.R.

envoyés vers des structures d'accompagnement comme CoopCity, l'UCM (qui a une cellule d'économie circulaire et de la fonctionnalité), Village partenaire. Quant aux projets qui nous semblent valables, on les propose au comité de sélection. »

Transparence

Ce dernier est composé de 5 personnes. Il y a tout d'abord deux experts tournants en économie circulaire et collaborative. Leur avis est contraignant. S'ils disent que le projet ne tient pas la route, il n'ira pas plus loin. A leur côté, on trouve un des 7 cofondateurs de CitizenFund et deux coopérateurs (ainsi que deux suppléants) élus pour un an non renouvelable par l'ensemble des coopérateurs.

« Le principe est que ce soit participatif et transparent pour tout le monde. Un projet validé par le comité de sélection est ensuite présenté à l'ensemble des coopérateurs lors d'une soirée de présentation, avec questions et

réponses », continue-t-il. *S'ouvre alors une période de votes durant laquelle tous les coopérateurs peuvent s'exprimer. Si le projet remporte 50 % des voix + 1 voix, il est sélectionné : on investira dedans.* »

Mais pas question de faire confiance à l'aveuglette aux sociétés dépositaires de projets. Pour s'assurer qu'elles respectent leurs engagements sur la durée, elles devront ouvrir leurs portes à un observateur. Ce dernier est un des coopérateurs. « Ce poste d'observateur est moins contraignant que celui d'administrateur, mais il donne les mêmes droits. Il pourra s'assurer que la société suit bien le plan qu'elle a présenté et que l'ADN hypercollaboratif qu'elle a vendu n'était pas juste un maquillage pour aller chercher des fonds », explique Thibaut Martens. *C'est un œil de Moscou bienveillant qui s'assurera que la société respecte bien ses engagements sur la durée.* »

Quid des dividendes ? Il sera de maximum 6 % mais en aucun cas

garanti. « On n'est pas dans une logique d'investissement à rendement fixe de 3 ou 6 % par an. On ne spéculé pas. C'est une mise à disposition de l'épargne pour financer des projets de transition. »

Une activité bénévole

Une question nous taraude... Comment les 7 cofondateurs se rémunèrent-ils ? « On n'a pas construit ce projet en pensant comment il pouvait nous faire gagner notre vie, cela tuerait toute la logique du projet. On a chacun une ou des activités à côté qui nous nourrissent. Dès lors, notre activité à CitizenFund est bénévole », précise Thibaut Martens.

Néanmoins, un frais unique et forfaitaire de 10 euros est demandé pour chaque part, à l'entrée. Les coopérateurs peuvent en acquérir entre 1 et 20, d'une valeur nominale de 250 euros. « Cela représente donc de 10 à 200 euros de frais à payer en plus. Et c'est tout », poursuit Thibaut Martens.

Notre objectif est de collecter 1,5 million d'euros en 12 mois. »

Et d'ajouter : « Aujourd'hui, il y a un fossé entre les politiques et les citoyens. Avec CitizenFund, on veut redonner un peu de pouvoir au citoyen. Quand on voit ce qui se passe avec PubliFin et le Samusocial, la transparence et l'absence totale de conflits d'intérêts sont essentielles à nos yeux. »

Parmi les 7 cofondateurs de CitizenFund, 3 sont aussi cofondateurs du réseau « Entreprendre » à Bruxelles. « Si une société de ce réseau venait se présenter au CitizenFund, le comité de sélection ne comprendrait aucune de ces 3 personnes. On ne veut pas prêter le flanc à la critique, poursuit-il. On est très rigoureux par rapport à nous-mêmes. »

CitizenFund, c'est un projet rempli de sens pour ses créateurs. « On est des idéalistes... Le monde évolue, il y a plein de défis sociétaux et environnementaux. Mais les gens en ont marre d'entendre que ça va mal, d'entendre des scientifiques dire que tout va se

SÉLECTION

Des projets financièrement autoportants

Est-il envisageable que le CitizenFund finance, par exemple, un potager collectif à Ixelles ? Thibaut Martens répond à cette question avec prudence. « A ce stade-ci, notre réflexion est que si c'est un petit potager limité dans un seul quartier, dans l'absolu, c'est un beau projet, mais on préfère néanmoins financer des projets plus ambitieux. Il ne s'agit pas de tout de projets qui veulent croître à tout prix et entrer dans la logique capitaliste, mais d'initiatives qui pourraient essaimer un peu partout. Ce qui nous plaît, c'est un modèle qui, même si son impact premier est local, est répliquable dans d'autres communes de Wallonie et de Bruxelles. » Et d'ajouter :

« Aussi, le but est de financer des projets financièrement autoportants ; donc pas des projets qui fonctionnent grâce à une pompe à subsides et qui s'effondrent lorsque cette dernière se coupe. Par ailleurs, si un projet ne dégage qu'un pourcent de bénéfice mais que son impact sociétal est génial - autrement dit que les gens se sentent concernés, qu'ils changent leurs habitudes etc. - c'est super, on atteint notre but. Ce qu'on veut, c'est donner du temps aux projets grâce au financement. Autrement dit, qu'ils ne doivent pas à un moment pervertir leur idéal ou leur ADN initial par besoin d'argent. »

L.T.H.

crasher dans 10, 20, 30 ans. Ils se mettent les mains sur les oreilles pour que ce discours-là ne les atteigne pas. Face à cette réalité, on a choisi de bouger de manière positive et pragmatique. A titre personnel, on se dit tous qu'on pourra dire à nos enfants qu'on a essayé de faire quelque chose de porteur sur cette Terre, plutôt que de se dire que d'autres le feront à notre place. » ■

LAETITIA THEUNIS

La vie de nos partenaires

PAUL & MIEKE, DES IMPRESSIONS TEXTILE QUI NE FONT PAS POLÉMIQUE

Dans sa jolie boutique-atelier de la rue des Pierres à Bruxelles, Paul & Mieke, Ydlis Dupin, jeune entrepreneure créative aux idées durables bien arrêtées, est aux commandes d'une machine un rien étrange qui fait des merveilles : une imprimante jet d'encre pour le textile, qui imprime les images sur du tissu à la manière d'une photocopieuse avec des encres à l'eau.

Les dites merveilles s'alignent bien sagement sur des cintres en rangées colorées et décalées. T-shirt aux motifs qui ont la patate, sweat qui donnent la pêche, modèles irréprochables, couleurs tendance et coton bio et Fair Trade : des vêtements qui donnent envie de s'habiller durable. C'est Ydlis Dupin qui officie pour créer les motifs des vêtements exposés sous la marque AnnieMoe dans le magasin. « Depuis toujours, je dessine, je griffonne, j'ai toujours un crayon à la main. J'ai suivi une formation artistique et j'ai cherché un moyen de vivre de cette passion. L'idée des impressions textiles est venue naturellement pour diffuser mon travail. L'imprimé textile est une manière de commercialiser une création graphique sinon difficilement rentabilisable » se souvient la créatrice.

AnnieMoe, des vêtements clins d'œil

Ydlis Dupin lance ainsi sa propre marque de textiles imprimés sous le nom d'AnnieMoe. Elle fait l'acquisition d'une nouvelle imprimante et se lance dans la production de sa propre collection, qu'elle place



dans un réseau de boutiques bruxelloises. « Les techniques d'impression textile ont énormément évolué ces dernières années. Les machines les plus récentes permettent d'imprimer des formats digitaux directement. Résultat : des impressions sur textile avec une résolution d'excellente qualité, même pour les petites séries » s'enthousiasme l'entrepreneure.

Mes clients ont du talent

Assez vite, toutefois, si ses créations rencontrent un joli succès en boutique, elle réalise qu'il lui faut diversifier ses sources de revenus. Elle décide alors de déménager son atelier dans une surface commerciale en plein centre ville qu'elle transforme en boutique pour sa collection et en atelier d'impression personnalisée. « C'est un concept que j'avais découvert à Paris. Il me permet de laisser libre court à ma créativité et à celle de mes clients » explique-t-elle. Si l'impression textile traditionnelle impose souvent des grandes séries pour un prix raisonnable, l'impression à jet d'encre permet à chacun d'imprimer ses propres motifs, même à exemplaire unique. On pourra y décorer t-shirt, mouchoir ou autre shopping bag de ses propres décors, motifs, logos ou autres imprimés qui nous amusent ou nous plaisent.

Textiles tout verts

Encres à l'eau sans aucun additif chimique, cotons bios et Fair Trade, doux à fabriquer, doux à porter, production maîtrisée par petites quantités, réduction des déchets avec des cartouches non jetables, à remplir soi-même. Ydlis Dupin met tout en œuvre pour rendre les jolies fantaisies textiles qu'elle imprime aussi durables que possible.

Pour en savoir plus

www.paulmieke.be